AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel 25 FRANCS

N° I4I - JUIN 1972
3° supplément

TORDEUSE ORIENTALE

Le deuxième vol s'achève, l'éclosion des oeufs est en cours. En conséquence il importe d'assurer la protection des fruits (abricots et pêches) selon les principes précédemment indiqués, c'est-à-dire :

- continuer les traitements sur les variétés arrivant à mâturité avant le 20 juillet,
- commencer les traitements sur les variétés arrivant à mâturité entre le 20 juillet et le 10 août,
- tout traitement "lavé" doit être renouvelé.

ANTHRACNOSE DU CERISIER

Dans les plantations où l'anthracnose (cylindrosporiose) s'est manifestée, il est indispensable, en raison des conditions atmosphériques que nous subissons, de traiter immédiatement les arbres avec un anticryptogamique. Utiliser : Doguadine (90 g/hl), Folpel (I00 g/hl), Manèbe (I60 g/hl), Oxyquinoléate de cuivre (50 g/hl).

FUSICOCCUM

Il est nécessaire de traiter les variétés de pêches précoces après la récolte avec du thirame ou du captane pour éviter la contamination des plaies consécutives à la cueillette.

POURRITURE GRISE SUR FRUITS ET MONILIOSE

Les dégâts imputables à la Pourriture grise (provoquée par le champignon Botrytis cinérea Pers.) sont de plus en plus fréquents sur fruits; il convient de ne pas les confondre avec ceux provoqués par la Moniliose des fruits (Monilia fructigena Pers.) bien que parfois les deux parasites existent simultanément.

La pourriture grise est favorisée par l'humidité atmosphérique et une succession de jours relativement froids (moins de 30°C) pendant la prématurité.

Sur les abricots et les pêches les dégâts sont plus fréquents sur les fruits groupés donc mal aérés et restant humides. Préventivement, des pulvérisations à base de Bénomyl, de Dichlofluanide, de Methylthiophanate ou de Thirame sont efficaces (les quatre produits sont également efficaces contre la moniliose).

L.L.TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P27

Tirage du 23 juin 1972 - 2700 Exemplaires - Précédent tirage n° I4I - 2° supplément

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

MELONS DE PLEIN CHAMP -

OIDIUM des MELONS :

Plusieurs fongicides peuvent être employés pour combattre l'oïdium du melon. Ce sont :

Les Soufres : Qu'ils soient utilisés en poudrages (soufre fluents) ou en pulvérisations (soufres micronisés mouillables) leur efficacité est incontestable. Malheureusement ils peuvent occasionner de graves brûlures, en été, lorsque les températures atteignent 25° et plus, alors que les melons souffrent bien souvent de la sècheresse et sont très sensibles aux produits doués d'une certaine phytotoxicité.

Le Chinométhionate : A la dose de 7,5 grs de M.A/hl ce fongicide assure une bonne protection assortie d'une action acaricide intéressante.

Le chinométhionate peut être utilisé dès l'apparition des premières taches qu'il faut bien atteindre lors de la pulvérisation.

Peu phytotoxique, il s'est montré d'efficacité parfois irrégulière.

Le Dinocap : Sous ses deux formulations (poudre à poudrer ou poudre pour bouillie) le Dinocap a une bonne action anti-oïdium et une phytotoxicité pratiquement nulle, même aux températures élevées.

En bouillie le Dinocap s'utilise à la dose de 25 g de M.A./hl.

Le Drazoxolon : Il est employé à la dose de 50 g de M.A/hl. Du fait d'un délai de I5 jours à respecter entre le traitement et la récolte, ce produit présente un intérêt limité dans la lutte contre l'oïdium du melon; la cueillette étant trop échelonnée.

Le Benomyl : A la dose de I5 g de M.A./hl ce fongicide assure une bonne protection contre l'Oïdium malgré qu'il se soit parfois révélé d'efficacité irrégulière.

Le Methylthiophanate : D'efficacité comparable à celle du Benomyl ce produit est utilisé à la dose de 35 g de M.A./hl.

Le Thiophanate : D'action assez semblable à celle des deux précédents fongicides ce produit est recommandé à la dose de 50 g de M.A./hl.

Le Tetrachloroisophtalonitrile : Plus communément appelé TCPN il est utilisé à la dose de 225 g de M.A/hl. Interdit 15 jours avant la récolte il présente (comme le Drazoxolon) un intérêt limité pour les cultures de melon.

Ces quatre derniers fongicides ont une action "systémique" leur permettant de traverser le limbe des feuilles et d'en protéger la face inférieure.

Dans nos régions où les melons souffrent très souvent de la sècheresse, en saison estivale et acquièrent une grande sensibilité aux produits de traitements, on aura intérêt, afin d'éviter des brûlures, de recourir aux pulvérisations de préférence aux poudrages.

L'irrégularité observée parfois et signalée de l'action de certains fongicides peut provenir soit de souches d'oïdium résistantes, soit de l'inefficacité d'un produit considéré vis-à-vis de certaines espèces d'oïdium responsables de la maladie

Afin d'éviter l'apparition de pucerons ou d'en combattre les pullulations il est recommandé d'ajouter aux bouillies anti-oïdium un aphicide autorisé en cultures maraîchères et cités dans l'édition spéciale des Avertissements Agricoles, bulletin n° I39 d'avril I972.

Pour terminer nous signalerons que deux produits, recommandés l'an dernier, ne sont plus utilisés contre l'oïdium du melon. Ce sont : le Thiobendazole (homologation retirée pour cause de trop grande phytotoxicité), le Triarimol (retrait du commerce pour toxicité élevée).

P. CHRESTIAN

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ